



Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR)

FRFP24

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € / OPTION 2 : 6 160 €

DU 23/06/2025 AU 04/07/2025

FP24. Contrôle et évaluation de l'exécution des lois de finances dans le cadre de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR)

Objectifs :

- Maîtriser les techniques de contrôle et d'audit internes pour assurer une gestion rigoureuse et conforme des ressources publiques.
- Comprendre le rôle clé du contrôle externe exercé par la Cour des Comptes et le contrôle parlementaire dans la transparence et l'évaluation des finances publiques.
- Analyser et auditer la performance des programmes budgétaires, en utilisant des indicateurs de performance clairs et efficaces.
- Acquérir une maîtrise complète de la loi de règlement pour assurer la clôture des comptes publics avec une transparence optimale.
- Intégrer les mécanismes d'inspection dans la gestion publique pour prévenir la corruption et renforcer la transparence.

Thème et modules pédagogiques

Module 1 : Caractéristiques du budget de programme et Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR)

Module 2 : Contrôle et audit internes

Module 3 : Contrôle de la Cour des Comptes

Module 5 : Audit de performance

Module 4 : Contrôle parlementaire

Module 6 : Évolution des inspections et lutte contre la corruption

Module 7 : Loi de règlement et clôture des comptes publics

Pour qui ?

Parlementaires, Magistrats des Cours des Comptes ; Auditeurs des Cours des Comptes ; Assistants parlementaires, cadres des inspections générales d'État, Inspecteurs ministériels, Cadres des inspections des finances, Auditeurs internes, Directeurs Administratifs et Financiers (DAF), Contrôleurs de gestion, Cadres des ministères des Finances et du Budget, Cadres des ministères sectoriels

Pourquoi choisir cette formation ?

- **Approche complète et pratique** : maîtriser les techniques de contrôle et d'audit des finances publiques ;
- **Alignement stratégique et institutionnel** : intégrer les principes de la Gestion Budgétaire Axée sur les Résultats (GBAR) ;
- **Expertise et qualité pédagogique** : formation dispensée par des spécialistes en finances publiques et audit
- **Cas pratiques et outils directement applicables en gestion publique et budgétaire** ;
- **Echanges avec des professionnels du secteur**, permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques.
- **Accès à des ressources pédagogiques actualisées et des méthodologies éprouvées.**